

Communiqué de presse

Dans le cadre de la **Journée Internationale de l'Eau**, le 22 mars 2021, et en réponse au recours juridique de FNE 65, les agriculteurs des Hautes-Pyrénées se mobiliseront devant son siège administratif situé, 17 route de Pau à TARBES.

L'eau est un élément essentiel à notre vie, essentielle à notre territoire, pour les productions mais aussi pour l'économie locale. Au travers de notre action, nous tenons à dénoncer l'acharnement de FNE 65 sur l'utilisation de l'eau dans l'agriculture.

Malgré les efforts constants en matière de bonnes pratiques agricoles, les agriculteurs sont harcelés, attaqués sur l'existence même de leur métier, avec des méthodes trop souvent illégales. Ces structures associatives dénigrent le travail des agriculteurs mais ne proposent rien en retour ; pourtant le prochain défis climatique et environnemental sera celui de l'eau et de sa sauvegarde. Ils n'ont pas de solutions alternatives aux nôtres. Nous avons besoin de l'eau pour travailler et nourrir les Français ! Les syndicats agricoles sont une nouvelle fois obligés de se justifier. La dernière en date ? La gestion de l'eau ! Remettons les choses dans leurs contexte... IRRIGADOUR est un syndicat mixte qui a pour mission la gestion de l'eau pour l'irrigation agricole. Cette structure dépose tous les 5 ans, une Autorisation Unique de Prélèvement (AUP). Ce dossier est travaillé par un ensemble d'acteurs départementaux et régionaux de l'environnement. Ils définissent ensemble le volume d'eau disponible avec l'aide d'hydrogéologues en prenant en compte les besoins des milieux naturels.

Aujourd'hui, cette étude a été attaqué en justice et remise en cause par les associations environnementales. Non pas pour mauvaise conduite de la part des agriculteurs mais pour une non-consommation de l'enveloppe disponible en eau pour l'usage agricole. En effet suite à des études, la nappe phréatique permet un prélèvement de 50 millions de mètres cubes d'eau pour les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers. Notre département regroupe près de 500 irrigants sur les 2 500 agriculteurs et une surface de 25 000 hectares irriguées sur 120 000 hectares de terres cultivées. Or, cette disponibilité n'a jamais été utilisé en totalité...

Le résultat de ce jugement ne fait pas le différentiel entre le prélevé et le prélevable alors que c'est tout simplement liée aux conditions météorologiques et à la pluie. C'est bien pour ça que l'on fait partie, en France, des seuls territoires qui non pas subit d'arrêtés d'irrigation. Et cela depuis ces trois dernières années alors que l'on a connu des périodes historiques sèches.

Dans les Hautes-Pyrénées, nous avons su maintenir des petites exploitations familiales. Nous produisons des céréales et des légumes qui nous permettent d'obtenir des produits d'excellences avec une grande qualité sanitaire et gustative tel que le Haricots Tarbais, le foie gras, les chapons label rouge... Ce sont bien ces mêmes productions qui sont produites dans les zones sèches de notre département. L'irrigation apporte donc une assurance revenu et favorise l'autonomie alimentaire de notre territoire. Ces productions locales assurant aux consommateurs de disposer d'une alimentation garantissant la provenance ainsi qu'une sécurité sanitaire contrairement aux productions importées.

FNE est une structure qui tient un discours national, alors que l'agriculture est un secteur complexe qui doit se travailler localement. Ils prônent une agriculture biologique (également très présente dans notre département) , mais ce mode agricole a aussi besoin de l'irrigation pour fonctionner !

Communiqué de presse

Nous sommes attaqués pour notre bonne conduite en matière environnementale puisque, répétons-le, nous n'avons pas consommé l'entière disponibilité en eau. Le monde « après COVID » est pire qu'avant cette crise. Les informations à charge rencontrent plus de succès que celles privilégiant la raison, la science et l'équilibre des points de vue.

Pourtant, le métier de paysan évolue, il se professionnalise, se modernise sans cesse et fait de plus en plus appel à une technologie très pointue en matière environnementale.



Communiqué de presse

L'AGRICULTURE ET L'EAU EN FRANCE



CHIFFRES ET PROGRÈS EN FRANCE

Total des ressources internes en eau
= 180 milliards m³/an
dont 3 milliards de m³ prélevés par l'agriculture (soit 1,7 % de la ressource)



La surface irriguée représente < 6% de la SAU

= 1,6 million ha

L'irrigation gravitaire a reculé
L'irrigation par aspersion a évolué
Ce qui permet de réduire les prélèvements et l'eau perdue par évaporation

30 %
d'augmentation de la productivité de l'eau* en 20 ans

*tonne de matière sèche produite par m³ d'eau prélevé

COMPARATIFS AVEC LES PAYS VOISINS

